



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de Membres :

**Séance du 17 Septembre 2020**

En exercice : 45

Présents : 34

Votants : 35 (dont 1 procuration)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

**N° 2**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

**OBJET :**

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY – J. KUCHNA – M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX BOUILLON – M. MORGAND – B. AGUIAR – C. BENOIT – JC. BRAT, Vice-Présidents.

**FOURRIERE  
COMMUNAUTAIRE  
POUR VEHICULES**

Mmes et MM. R. LOPEZ – J. TERRACOL – E. BARGE – P. SEROR – L. DUFRAISE – F. GONZALES – T. LAPLACE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL - A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JP. RAYMOND – V. TRIBOULET – R. DEJEAN - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTYERY – S. BRUNO - C. BOUARD – P. BONNET – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

**ACTUALISATION  
DES TARIFS**

formant la majorité des membres en exercice.

Rendue exécutoire :

Absent ayant donné procuration :

Transmise en Sous-  
Préfecture le :

**28 SEP. 2020**

Mme Christine MAGNAUD à M. Romain DEJEAN

Absents excusés :

Publiée ou notifiée le :

**28 SEP. 2020**

M. C. BARDOT - JM. GERMANANGUE, Vice-Présidents

Mmes et MM. F. SZYPULA - O. ROYER - P. COLAS - T. WIRTH - A. CORNE- JD. BARRAUD – C. DUMONT – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués -

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 15 du 5 décembre 2019 de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté déléguant au Bureau Communautaire l'actualisation des tarifs d'accès aux différents services communautaires,

**Vu** la délibération n°52 du 5 décembre 2019 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté autorisant la signature du contrat de délégation de service public pour l'exploitation de la fourrière communautaire pour véhicules et confiant son exploitation à la SARL CHAUVIN pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020,

**Vu** l'arrêté du 3 août 2020 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles,

**Vu** ledit arrêté qui a pour objet la revalorisation des frais d'enlèvement et de garde journalière des voitures particulières sur le territoire national,

**Vu** la demande de l'entreprise CHAUVIN du 18 août 2020 de pouvoir bénéficier de cette revalorisation qui porterait le tarif des frais d'enlèvement des voitures particulières à 121,27 € TTC (contre 120,18 € aujourd'hui) et celui des frais de garde journalière à 6,42 € TTC (au lieu de 6.36 € aujourd'hui),

**Vu** l'article 8.1 du contrat de délégation de service public signé le 9 janvier 2020 pour l'exploitation de la fourrière communautaire, qui précise que les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Communautaire et que le délégant dispose à tout moment du droit d'imposer de nouveaux tarifs,

**Considérant** l'intérêt d'actualiser les tarifs de la fourrière communautaire pour véhicules sur ces nouvelles bases afin de maintenir l'équilibre économique du contrat de délégation de service public,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- d'adopter la tarification suivante concernant les frais de fourrière pour automobiles à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020 :

	Immobilisation matérielle en euros TTC	Opérations préalables en euros TTC	Enlèvement en euros TTC	Garde journalière en euros TTC	Expertise en euros TTC
Véhicules poids lourds (PTAC > 19 tonnes)	7,60	22,90	274,40	9,20	91,50
Véhicules poids lourds (PTAC > 7,5 tonnes)	7,60	22,90	213,40	9,20	91,50
Véhicules poids lourds (PTAC > 3,5 tonnes)	7,60	22,90	122,00	9,20	91,50
Voitures particulières	7,60	15,20	<b>121,27</b>	<b>6,42</b>	61,00
Autres véhicules immatriculés	7,60	7,60	45,70	3,00	30,50

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- adopte ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'agglomération, le 17 septembre 2020.  
Les membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 2 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 SEPTEMBRE

Objet de l'acte : 2020 - CONSERVATOIRE D'AGGLOMERATION - DEMANDE DE  
SUBVENTION AUPRES DU CONEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER

.....  
Date de décision: 03/09/2020

Date de réception de l'accusé 09/09/2020

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 03SEPT2020\_2

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200903-03SEPT2020\_2-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 2.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20200903-03SEPT2020\_2-DE-  
1-1\_1.pdf )